



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Virginie BOULANGER  
Jean GILLET  
Philippe MAURIN

# RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Sciences physiques, chimiques,  
géographiques

École industrielle et commerciale de la  
ville de Namur (EICVN)

19 janvier 2022

## Table des matières

Sciences physiques, chimiques, géographiques : École industrielle et commerciale de la ville de Namur .....	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	5
Critère A.....	6
Critère B.....	9
Critère C.....	12
Conclusion .....	13
Droit de réponse de l'établissement.....	14

# Sciences physiques, chimiques, géographiques : École industrielle et commerciale de la ville de Namur

## Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2020-2021 à l'évaluation continue des cursus « Sciences physiques, chimiques, géographiques ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2014-2015.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite, en ligne du fait du contexte sanitaire lié à la Covid-19, le 12 février 2021 pour l'École industrielle et commerciale de la ville de Namur. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Chimie, orientation chimie appliquée, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2015 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ils ont ainsi rencontré deux membres de la direction et de la coordination qualité, six enseignants et sept étudiants.

## Composition du comité<sup>1</sup>

- Virginie Boulanger, experte en gestion de la qualité
- Jean Gillet, expert étudiant
- Philippe Maurin, expert pair

---

<sup>1</sup> Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm).

## Présentation de l'établissement et du programme évalué

L'Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville de Namur (EICVN) délivre un enseignement supérieur de type court de promotion sociale. Son pouvoir organisateur est la Ville de Namur. Ce pouvoir organisateur est affilié au Conseil des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS). L'EICVN offre :

- au niveau secondaire des cours en utilisation de logiciels bureautiques, langues vivantes et gestion ;
- au niveau de l'enseignement supérieur, trois bacheliers : Chimie - orientation chimie appliquée qui fait l'objet du présent rapport d'évaluation continue, Informatique et systèmes – orientation technologie de l'informatique, Assistant de direction ainsi qu'un deux brevet d'enseignement supérieur de *Webdeveloper* ;
- des formations continuées sur la base de conventions avec des organismes et entreprises.

Toutes les formations de l'enseignement supérieur offertes par l'EICVN le sont en soirée, à l'exception du bachelier Assistant de direction qui s'organise en journée.

## Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis la rédaction du dossier d'avancement (DA) de l'établissement et son dépôt, la crise sanitaire liée à la Covid-19 est venue perturber les modes de fonctionnement habituels de l'EICVN. L'établissement a dû s'adapter et développer de nouveaux moyens de fonctionnement afin d'assurer la continuité des enseignements.

Le DA fourni est bien construit mais très concis, il contient peu d'informations chiffrées et le nombre limité de documents en annexe du dossier, ne permet pas d'étayer les éléments avancés.

### ***Remplacements et nominations***

Depuis l'évaluation initiale de 2013, l'EICVN a connu plusieurs évolutions notamment au sein de l'équipe de direction avec l'arrivée d'un nouveau directeur en 2017, d'une nouvelle coordinatrice qualité en décembre 2019 et d'une coordinatrice pédagogique.

La fonction de coordination qualité a subi plusieurs changements depuis 2013, avec une reprise de la mission de 2017 à 2019 par un enseignant qui a dû repartir de zéro du fait d'un manque de formalisation de l'historique. Cette personne a assuré un travail de suivi jusqu'à fin 2019 à l'arrivée d'une coordinatrice qualité qui a essentiellement travaillé sur le DA. Et, depuis février 2021, une nouvelle coordinatrice qualité assure cette mission à 1/8e de temps.

### ***Organisation et structure du programme***

D'un point de vue organisationnel, il y a la volonté d'inscrire la démarche qualité dans le règlement d'ordre interne (ROI) de l'établissement (en cours de validation).

Concernant le programme, depuis l'évaluation initiale, le bachelier a changé d'appellation (de « bachelier en Chimie, finalité : chimie appliquée » à « bachelier en Chimie, orientation chimie appliquée) mais les UE du cursus non sensiblement pas évoluées.

### ***Population étudiante et réussite***

Les effectifs pour le bachelier en Chimie, orientation chimie appliquée sont stables depuis l'évaluation initiale.

## Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

### CONSTATS ET ANALYSES

1. La démarche qualité a été définie comme étant un axe prioritaire de l'établissement, appuyant ainsi sa volonté de mettre en place une démarche durable et pérenne. Cette démarche, même si initiée relativement récemment, semble déjà en bonne voie d'installation avec plusieurs processus déjà en place, parmi lesquels on peut citer notamment : i) la planification de réunions de section, ii) la standardisation et la généralisation des fiches d'unité d'enseignement (UE) et d'évaluation et enfin, iii) l'évaluation des enseignements.

La mise en place de ces différents processus n'a pas été facilitée par les nombreux changements qui ont eu lieu au sein des effectifs de la coordination qualité ces dernières années.

L'établissement a développé une stratégie qualité qui repose sur quatre axes, déclinés au sein d'un plan d'action complet et bien détaillé. Ces axes peuvent être décrits comme suit :

- Axe 1 : gestion de la qualité : collecte de données utiles au pilotage de la démarche, mise en place d'enquêtes aux près des différentes parties prenantes, sensibilisation des parties prenantes à la démarche qualité, implication du monde socio-professionnel, inscription de la démarche qualité au sein du règlement d'ordre intérieur de l'établissement.
- Axe 2 : adapter la formation aux besoins réels du métier : mise en place d'une veille sur l'évolution des besoins du marché de l'emploi et des attentes du monde socio-professionnel en termes de compétences et de savoir-faire, augmenter et favoriser les partenariats externes pour créer de la valeur ajoutée à la formation et adaptation de l'épreuve intégrée (EI) vers une approche interactive entre l'établissement et les entreprises.
- Axe 3 : soutien aux étudiants : uniformisation et communication des fiches UE auprès des étudiants, transparence des méthodes d'évaluation par un partage des grilles d'évaluation et mise en place de plan d'accompagnement, en cas de besoin. (fiches UE, grilles d'évaluation, plan d'accompagnement).
- Axe 4 : communication interne et externe. : augmentation du nombre de réunions internes pour améliorer la cohésion et la communication interne, organisation de portes ouvertes et travail sur le site web pour accroître la visibilité de l'EICVN (réunions, portes ouvertes, site web)
- Le plan d'action est clairement établi de façon collégiale (*en réponse partielle à la recommandation 1 du critère 1, à la recommandation 2 du critère 1 et partiellement à la recommandation 2 du critère 5 de l'évaluation initiale<sup>2</sup>*), en cohérence avec la stratégie qualité suivie par l'établissement. En effet, celui-ci est réalisé de sorte à

---

<sup>2</sup> Le rapport d'évaluation initiale/complète est disponible au lien suivant : <http://aeges.be/documents/20150703RFSCchimieEICVN.pdf>

identifier les parties prenantes en charge, les échéances et degrés de réalisation ainsi que l'ordre de priorité accordé et le statut d'avancement (annexe 3 du dossier d'avancement). Par ailleurs, le comité a apprécié la présence d'un tableau récapitulatif des recommandations initiales complété par le suivi accordé à celles-ci, témoignant d'une écoute active de l'établissement (annexe 2). Enfin, un nouveau plan d'action et de suivi, en cohérence avec le précédent, est également succinctement développé. Néanmoins, celui-ci n'intègre pas d'indicateurs de suivi, de pilotage.

2. D'une façon plus générale, lors des entretiens pendant la visite et à la lecture du DA, le comité n'a pas pu relever de données de pilotage clairement identifiées, que cela soit sur la démarche qualité ou sur le pilotage général du programme.
3. Le comité est conscient que l'implémentation de la qualité est encore récente ainsi que de l'impact du manque de ressources humaines allouées à celle-ci (incombe à une personne à 1/8<sup>e</sup> de temps). La perte depuis janvier 2021 du soutien financier attribué à une liste de trente établissements va désormais obliger l'établissement à financer cette mission qualité sur son propre budget.
4. En termes de communication interne, le comité a constaté qu'il existe différents moments d'échanges et d'explications tout au long de l'année à des fréquences variables.
  - Deux réunions sont organisées chaque année au niveau de la section avec toutes les parties prenantes, dont la conseillère qualité et la direction (*en réponse aux recommandations 2, 3 et 4 du critère 1, à la recommandation 1 du critère 3 et à la recommandation 1 du critère 5 de l'évaluation initiale*).
  - Des réunions sont consacrées à l'élaboration et au partage des grilles d'évaluation.
  - Des réunions d'équipe, avec un contexte moins formel sont organisées une fois par mois.
  - Néanmoins, le comité souhaite relever le manque de moments dans la section spécifiquement dédiés à la qualité.

## RECOMMANDATIONS

1. (*en lien avec le constat 3*) Concernant le nouveau plan d'action actualisé, le comité d'évaluation continue souhaite inviter l'établissement à compléter le plan d'action actuel avec des indicateurs de suivi et de pilotage (recommandation, par ailleurs, en lien avec l'évaluation initiale : *critère 5 du rapport – recommandation 2 : « Le comité des experts préconise que le plan d'action soit revu afin d'y ajouter les actions importantes découlant de l'analyse SWOT et d'y définir des pilotes, des indicateurs de réussite ainsi qu'un échéancier clairs et précis. »*).
2. (*en lien avec le constat 4*) Afin d'améliorer la mise en place de la démarche qualité, le comité d'évaluation continue préconise le développement d'un processus de remontée et de suivi des données nécessaires au pilotage de l'EICVN (recommandation déjà formulée lors de l'évaluation initiale, qui reste valable : *critère 4 du rapport – recommandation 5 : « Le comité des experts recommande l'identification des données statistiques essentielles au pilotage du programme, et leur collecte systématique. »*).

3. *(en lien avec le constat 5)* Dans le but de fluidifier l'implémentation de la culture qualité, le comité d'évaluation continue recommande d'identifier des relais qualité au niveau des sections tout en évitant que cela devienne une charge trop importante.
4. *(en lien avec le constat 5)* Le comité d'évaluation continue souhaite sensibiliser les enseignants à leur rôle central d'appui des actions menées dans l'établissement (par exemple, en faisant remonter des comptes rendus de propositions issues des échanges entre enseignants, en formalisant les contacts avec les parties prenantes externes).
5. *(en lien avec le constat 6)* Le comité d'évaluation continue recommande la mise en place d'un portfolio de documents reprenant les procès-verbaux des réunions, les différents plans d'action ainsi que les notes de service afin de garder une trace des actions menées.
6. *(en lien avec le constat 7)* Le comité d'évaluation continue invite l'établissement à mettre en place des réunions dédiées au suivi de la démarche qualité avec l'ensemble des parties prenantes (recommandation en lien avec l'évaluation initiale : *critère 5 du rapport – recommandation 3 : « Le comité des experts recommande la pérennisation de la démarche qualité et de sa coordination au niveau de la section. »*).

## Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

### CONSTATS ET ANALYSES

1. Le taux de diplomation du bachelier en Chimie est assez faible et peu d'analyses de causes semblent avoir été réalisées.
2. La pertinence du programme, en lien avec les évolutions du secteur professionnel, est assurée par les connaissances disciplinaires des enseignants, du fait des autres activités qu'ils exercent à l'extérieur et de leurs réseaux (*en réponse à la recommandation 1 du critère 2 de l'évaluation initiale*).

Il s'agit d'un point tout à fait positif qui témoigne de la qualité des intervenants ; mais cela constitue une menace potentielle, car le départ de certains peut remettre en cause une proportion non négligeable des liens avec le monde professionnel dans certaines disciplines et faire disparaître des opportunités. Un constat similaire concerne les relations avec les centres de compétence basés qui reposent essentiellement sur des relations interpersonnelles.

3. Malgré les moyens limités et un programme qui prévoit peu de temps pour l'enseignement expérimental, les enseignants parviennent à transmettre les compétences requises pour une bonne adaptation en stage et une insertion professionnelle réussie. Plusieurs enseignements théoriques sont complétés par quelques heures de travaux pratiques durant lesquels l'accent est mis sur l'appropriation des techniques fondamentales, faute de toujours adéquat disponible.
4. De manière générale, le comité constate une évolution du public en enseignement de promotion sociale et dans ce contexte, l'EICVN en est également témoin. En effet, un glissement est observé depuis un public en quête d'enseignements pour une validation des acquis, vers un public en échec dans l'enseignement de plein exercice et à la recherche de nouveaux moyens pour acquérir des compétences nouvelles. Ainsi, on remarque qu'à l'EICVN, cette évolution a été plus rapide que l'évolution des programmes ; les enseignants se sont vus obligés d'augmenter la part pratique de leur enseignement.
5. La cohérence du programme est assurée au niveau de chaque unité d'enseignement par les enseignants. L'EICVN a été contactée par le réseau CPEONS pour participer à la révision du dossier de la section : « bachelier en Chimie - orientation Chimie appliquée » au sein d'un groupe de travail (GT). Dans ce cadre, les enseignants ont été sollicités pour émettre des pistes de réflexion portées au sein du GT par deux professeurs. Les retours récoltés montrent l'intérêt et l'implication des enseignants. Cependant, il n'apparaît pas de réflexion collégiale sur la cohérence globale du programme menant à une proposition commune de l'EICVN.
6. Concernant l'organisation des stages, les étudiants sont accompagnés en amont, pendant et pour la rédaction du rapport (*en réponse à la recommandation 2 du critère*

*3 de l'évaluation initiale*). Bien qu'il n'existe pas d'enseignement dédié pour préparer à la rédaction et à la défense, une aide est mise en place par les professeurs (un vademecum est transmis aux étudiants et un point à mi-stage est fait sur le rapport). Cependant, les étudiants salariés et travaillant en journée peinent à trouver des stages, ce qui constitue un réel problème car l'enseignement de promotion sociale est, à l'origine, plutôt destiné à ce type de public.

7. Le comité a constaté un écart entre ce qui est annoncé sur l'enseignement en anglais orienté sur la discipline un an sur deux et la perception des étudiants qui le voient comme un cours généraliste. On constate le même écart de perception pour la part d'anglais intégré dans les enseignements disciplinaires.
8. Les faibles moyens financiers pour la remédiation se concentrent essentiellement sur la première année. Les enseignants compensent en l'implémentant sous d'autres formes (en faisant le point à mi-parcours de l'unité d'enseignement ou en se rendant disponibles pour les étudiants, par des exercices sur *Moodle*) (*en réponse à la recommandation 3 du critère 4 de l'évaluation initiale*). Les étudiants s'entraident également entre eux avant de solliciter les enseignants. Dans l'ensemble, cela a l'air de fonctionner.
9. La plateforme *Moodle* a été mise en place (*en réponse à la recommandation 5 du critère 1 de l'évaluation initiale*) mais apparaît sous-utilisée et ne bénéficie pas de l'adhésion de l'ensemble des enseignants.
10. À ce jour, il n'existe pas de base de données assemblées pour le suivi des étudiants (d'anciens et autres) (recommandation déjà formulée lors de l'évaluation initiale, qui reste valable : *critère 2 du rapport – recommandation 4 : « Le comité des experts suggère de mettre en place un suivi des anciens étudiants et de leur insertion professionnelle. De même, le comité des experts suggère de mettre en place un mail institutionnel. »*).
11. Un important travail en termes de communication a été réalisé notamment avec :
  - a. la mise à jour du site web et son hébergement par la ville de Namur qui donne plus de visibilité à l'établissement (*en réponse à la recommandation 5 du critère 2 de l'évaluation initiale*),
  - b. et l'organisation d'une journée portes ouvertes en 2019 qui semble ne pas avoir eu un franc succès (*en réponse à la recommandation 5 du critère 2 de l'évaluation initiale*).
12. Un important travail a également été réalisé en termes de mise en sécurité des laboratoires (en réponse à la recommandation 2 du critère 4 de l'évaluation initiale) même si le comité n'a pu le vérifier sur place.

## RECOMMANDATIONS

1. (*en lien avec le constat 1*) Réaliser une étude, une analyse de cause du faible taux de diplomation.
2. (*en lien avec le constat 2*) Afin de s'assurer de la pérennité des liens tissés avec les acteurs externes (entreprises, centres de compétences, etc.), le comité suggère une mise en commun des différents contacts dans une base de données pour en garder la trace.

3. *(en lien avec le constat 2)* Les collaborations avec les centres de compétences fournissent une valeur ajoutée à la formation, dans ce sens, le comité invite à formaliser une procédure de réservation d'accès, voire si possible, de développer des accords de partenariat à plus ou moins long terme.
4. *(en lien avec les constats 2 et 4)* Le comité souhaite encourager l'établissement à continuer de travailler avec les centres de compétence en vue de bénéficier des moyens mis à disposition (ouverture en journée et en soirée pour l'un qui vient d'ouvrir à Namur), ce qui apparaît en outre être une demande des étudiants (*recommandation déjà formulée lors de l'évaluation initiale, qui reste valable : critère 2 du rapport – recommandation 2 : « Le comité des experts recommande à la section chimie de tisser des liens plus étroits avec les centres de compétences afin de faire profiter les étudiants des infrastructures et techniques/équipements dont ils disposent. »*).
5. *(en lien avec le constat 5)* Le comité d'évaluation continue incite l'établissement à développer la réflexion initiée pour répondre à la sollicitation du réseau CPEONS afin de capitaliser sur les suggestions individuelles et aller vers une approche collective globale lors des éventuels besoins d'évolution des programmes (*recommandation proche de celle déjà formulée lors de l'évaluation initiale : critère 3 du rapport – recommandation 5 : Le comité des experts recommande aux enseignants de se concerter sur les niveaux d'exigence, les formaliser, et s'assurer que le contrat collégial soit respecté par tous. »*).
6. *(en lien avec le constat 7)* Le comité suggère de mettre en place une mesure et une analyse sur la cohérence du cours d'anglais, notamment en liens avec les besoins en entreprise (*recommandation proche de celle déjà formulée lors de l'évaluation initiale : critère 3 du rapport – recommandation 4 : Le comité des experts recommande que les étudiants soient exposés à des articles scientifiques anglophones, et de davantage recourir aux partenariats avec les bibliothèques des institutions avoisinantes pour y accéder. »*).
7. *(en lien avec le constat 9)* Généraliser l'utilisation de la plateforme, ce que les étudiants estiment pouvoir faciliter leur accès aux informations (ils craignent de manquer l'information envoyée par mail) (*recommandation déjà formulée lors de l'évaluation initiale, qui reste valable : critère 3 du rapport – recommandation 3 : « Le comité des experts recommande qu'un support de cours soit systématiquement mis en place et disponible via la plateforme électronique. »*).
8. *(en lien avec le constat 10)* Le comité invite l'établissement à constituer une base de données *alumni* qui peut être une source de contacts avec le monde socio-professionnel et de données qui peuvent s'avérer utiles au pilotage de la démarche qualité.
9. *(en lien avec le constat 11)* Identifier un autre mode d'évènement (salons, journées scientifiques ou autres) permettant de communiquer sur l'École et d'augmenter les recrutements (*recommandation déjà formulée lors de l'évaluation initiale, qui reste valable : critère 2 du rapport – recommandation 6 : « Le comité des experts aimerait encourager la section chimie à être encore plus présente à des évènements plus spécifiquement scientifiques ou chimiques, en vue notamment d'augmenter le recrutement d'étudiants potentiels pour la section chimie. »*).

## Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

### CONSTATS ET ANALYSES

1. L'établissement est en cours d'appropriation de la méthodologie AEQES.
2. La démarche semble bien acceptée et intégrée par les différentes parties prenantes même si elle n'est pas encore totalement participative et implique pas ou peu les étudiants.
3. La vision de l'établissement est claire, ainsi que ses objectifs néanmoins l'établissement n'a pas encore trouvé de projet fédérateur (*en réponse à la recommandation 1 du critère 1 du rapport de l'évaluation initiale*).
4. La recommandation 1 du critère 4 de l'évaluation initiale concernant la mise en place d'une salle des professeurs pourrait être un élément favorable à la dissémination de la culture qualité.

### RECOMMANDATIONS

1. (*en lien avec le constat 2*) Impliquer les étudiants dans le processus qualité en les incitant à participer aux différentes instances ainsi qu'aux évaluations (en leur expliquant leur rôle, leur plus-value, l'impact de leur action notamment des impacts de leur feedback).
2. (*en lien avec le constat 3*) Renforcer l'implication des équipes dans l'élaboration des axes et objectifs de l'établissement notamment à travers un projet fédérateur (recommandation déjà formulée lors de l'évaluation initiale, qui reste valable : *critère 1 du rapport – recommandation 1 : « Le comité des experts recommande qu'une vision pour la section chimie, ainsi que ses missions principales, et objectifs annuels, soit élaborés conjointement par toute l'équipe afin de constituer un projet fédérateur et rassembleur. »*).
3. (*en lien avec le constat 4*) Favoriser les lieux et moments d'échanges informels pour favoriser la dissémination de la culture qualité (recommandation en lien avec l'évaluation initiale: *critère 4 du rapport – recommandation 1 : « Le comité des experts recommande à la direction d'octroyer une salle des professeurs aux enseignants de la section chimie et encourage ces derniers à l'utiliser pour se rencontrer de manière informelle ou formelle, afin de tisser entre eux les liens qui en feront une équipe mobilisée autour des questions prioritaires liées à la qualité du programme du bachelier en Chimie. »*).

## Conclusion

Il apparait une volonté de l'école d'instaurer de manière pérenne une démarche qualité. C'est un processus dont les bases sont déjà posées. On sent une énergie et une implication des parties prenantes. Il y reste encore une coordination, une organisation à trouver pour rendre le processus pérenne, reposant plus sur des actions collectives.

Les bases d'une culture qualité sont jetées. Il y a une équipe dynamique et impliquée pour la réussite des étudiants. Il manque quelques éléments d'organisation et de formalisation, qui permettront de pérenniser la démarche déjà menée. Il y a sans doute un travail à faire pour que le relais se fasse au niveau de l'équipe enseignante, de manière collégiale, et qu'elle soit convaincue de son intérêt.

# Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue  
Sciences physiques, chimiques,  
géographiques, géologiques  
2020-2021

## Droit de réponse de l'établissement évalué

### Commentaire général éventuel :

Pas de remarque particulière concernant les constats et recommandations. Les constats sont avérés et les objectifs visés sont parfois déjà atteints (ou en cours d'être atteints) à la date du jour.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A, B ou C)	Observation de fond

Fabrice LEPINNE  
Directeur EICVN



Nom et signature du  
coordonnateur de  
l'autoévaluation

